



Lycée Français Prins Henrik – Copenhague
Compte rendu du conseil d'administration
du 1^{er} juin 2017

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jørgen Riis Pedersen (Vice-Président)
- Anne-Claire Mulot (Trésorière)
- Casper Hassø Nielsen
- Nathalie Btsh-Smith
- Damien Roy (Suppléant)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thierry Robert (Conseiller culturel)

Direction :

Michel Chesne (Proviseur)

Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)

Chérif Abdelmoumene (Directeur Garderie)

Nicolas Hernandez De la Mano (DAF)

Représentants du personnel

Jehan de Breda

Martin Aars

Étaient excusés :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jean-Thomas Meyer (Président)
- Nicolas Rouzioux

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Sylvie Paul (Consul)

Direction

Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)

1. Validation du PV du précédent CA

Le PV du CA du 3 mai 2017 est approuvé.

2. Projet immobilier

Pas d'éléments nouveaux.

En fonction de l'avancement du dossier, une AG extraordinaire à ce sujet pourra être organisée en novembre-décembre 2017.

3. Rénovation de la cour

L'état d'avancement du projet est présenté par Anders Torbøl.

Les travaux commenceront le 26 juin 2017.

Pour le 16 août 2017, un asphalte temporaire sera mis en place pour permettre la rentrée scolaire.

Pendant les vacances d'automne, les équipements seront installés, y compris les revêtements spéciaux.

Une enquête est en cours auprès des voisins pour vérifier s'ils sont d'accord avec une rehausse des clôtures.

Les contrats de travaux seront passés de la façon suivante :

- Krüger, pour le compte de Frederiksberg Forsyning, réalisera les travaux de rétention des eaux pluviales, y compris la totalité de l'asphalte pour permettre la réouverture de l'école,
- La SCI fera son affaire des contrats avec l'architecte et pour les équipements spéciaux.

La direction étudie une organisation adéquate de la SFO et de la garderie pendant l'été sur le site de HC Ørstedsvej, avec de nombreuses sorties extérieures.

La direction prendra contact avec la commune de Frederiksberg pour voir si d'autres bâtiments sont disponibles pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

4. Commission Finances

a. Présentation des Comptes 2016 par BDO

Les documents ont été officiellement transmis au Ministère le 15 mai.

CHN demande à recevoir les ratios habituels pour les écoles au Danemark.

Les comptes 2016 font état :

- D'un résultat déficitaire de 2,076 Millions de DKK, principalement dû à la non-augmentation du nombre d'élèves en maternelle, telle qu'initialement prévue dans le projet de la nouvelle école maternelle,
- Des fonds propres (equity) à hauteur de 9 Millions de DKK. Les auditeurs précisent que pour un budget sain, 2 M seraient suffisant, donc que 7 M pourraient être investis. Par contre si l'école déménage il est recommandé de conserver ces fonds.

Le Commissaire aux Comptes indique 2 principaux points d'amélioration pour les années suivantes :

- A la demande des autorités danoises, un budget séparé pour l'école maternelle avec l'amortissement des travaux réalisés sur une période courte (5 ans, 2015-2019), qui sont de 6 M DKK. Les travaux effectués ont été financés par les réserves de l'ensemble de l'école, auxquelles la maternelle avait contribué, mais cependant selon l'auditeur (conformément aux demandes des autorités danoises) la maternelle doit rembourser leur utilisation des réserves. D'autres solutions, comme établir une répartition des coûts d'investissements sur le reste de l'école, puisque le primaire, collège et lycée ont bénéficié du déménagement, n'ont pas été retenues.
- Continuer le travail fait sur les procédures financières (séparation ordonnateur/comptable, fiches de poste, validation...)

Compte tenu des exigences des autorités danoises pour le budget séparé et équilibré de l'école maternelle, deux scénarios sont envisagés:

- Augmentation du nombre d'élèves (une classe supplémentaire),
- Dans le cas contraire, il sera nécessaire
 - o d'augmenter les frais d'écolage de 3% par an pendant 4 ans,
 - o de réduire les dépenses de 5% par an.

Devant une question posée par NBS sur les comptes par rapport à d'autres écoles, l'Auditeur a répondu que la comparaison n'est pas possible car l'école inclus le lycée dont les coûts d'opérations sont plus élevés.

La Direction demandera au Ministère de l'Éducation Danois une dérogation pour que les CA se tiennent en langue française.

b. Situation financière à jour

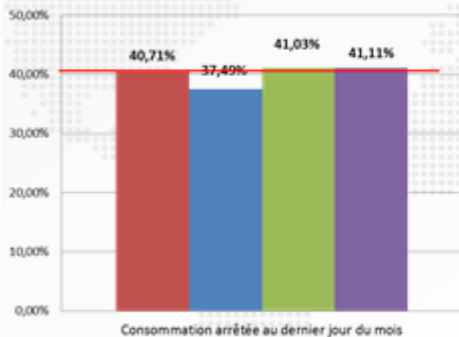
Ci-après les informations sur la situation financière à jour à fin avril 2017 :



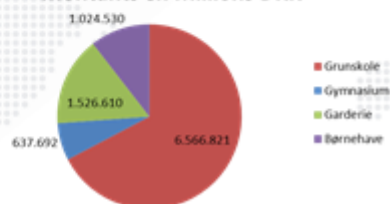
Commission finances Suivi budgétaire



Suivi écoles 2017



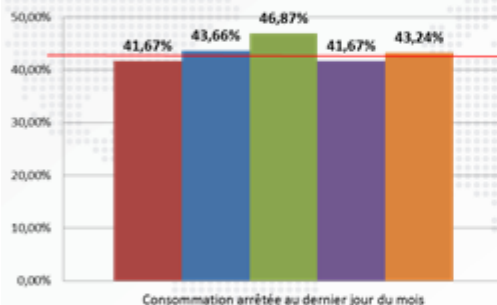
Montants en Millions DKK



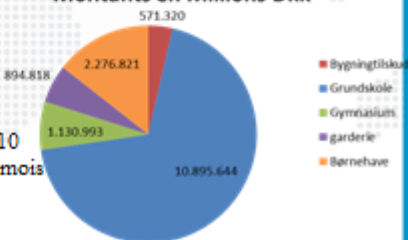
Commission finances Suivi budgétaire



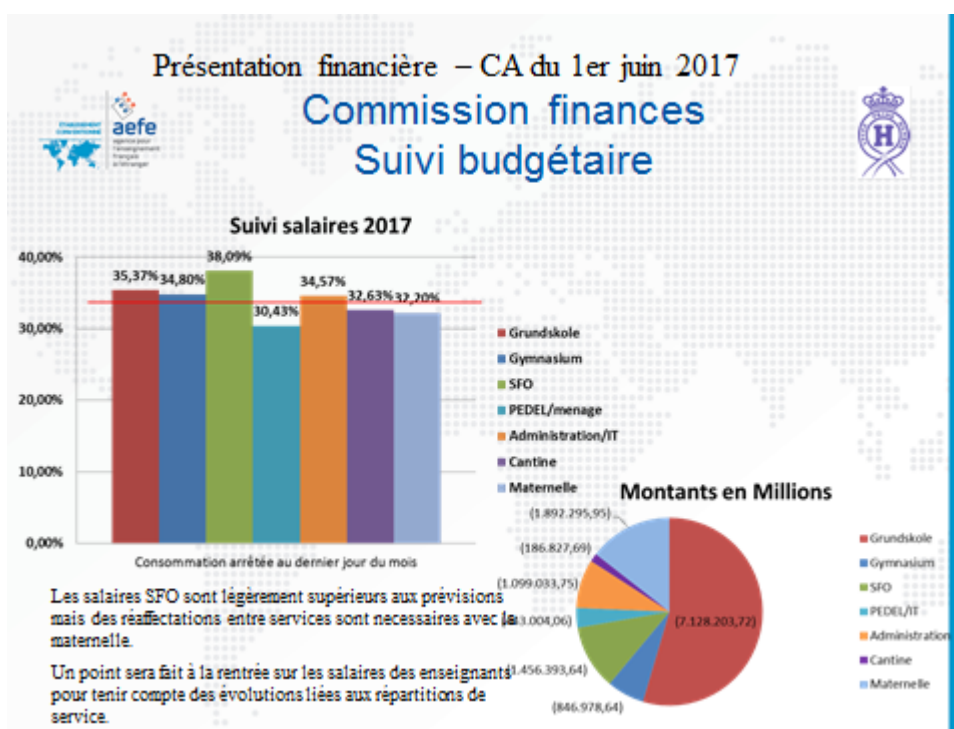
Subventions 2017



Montants en Millions Dkk



Les subventions Børnehave/maternelle sont versées sur 10 mois alors que les autre subventions sont versées sur 12 mois



Les salaires SFO sont légèrement supérieurs aux prévisions mais des réaffectations entre services sont nécessaires (en cours).

Il convient d'être attentif dans les mois à venir sur les salaires du Grundskole qui sont légèrement supérieurs aux prévisions mais dont l'impact en montant pourrait être important.

Un budget rectificatif sera présenté à la rentrée de septembre 2017, incluant notamment :

- le montant à jour des subventions,
- une mise à jour des salaires du Grundskole.

c. Bilan des inscriptions et départs pour l'année scolaire 2017-2018

En Primaire, le même nombre de classes sera maintenu pour un total de 562 élèves (+ 42 élèves).

NBS indique qu'elle regrette que le nombre d'élèves par classe (en primaire) augmente, soit de 24-26 élèves dans pratiquement dans toutes les classes, également en Mat3.

La Direction indique que le nombre maximum d'élèves par classe, en fonction des niveaux, est respecté. Par ailleurs, la qualité pédagogique sera maintenue, avec notamment des projets pédagogiques spécifiques en fonction du besoin des enfants (ex : atelier sur la lecture réalisé en 2016-2017 pour les CE1). Le DAF précise que créer des classes plus petites (par exemple 20 élèves en moyenne) nécessiterait des augmentations supplémentaires.

Au Collège et au Lycée, le même nombre de classes sera également maintenu pour un total de 344 élèves (+ 14 élèves). La moyenne des effectifs au lycée est entre 10 et 15 élèves par classe.

5. Commission Immobilier – autres travaux prévus

Les travaux de rénovation de façade (Bâtiments V et A) qui sont nécessaires car relevant de la sécurité sont repoussés, pour permettre les travaux de réaménagement de la cour pendant l'été. La Direction fera un point plus précis sur l'urgence de ces travaux. Il est demandé que ces travaux soient faits pendant les vacances d'Octobre pour éviter un risque de sécurité.

Un aménagement de l'espace extérieur auprès du Bâtiment V a été fait (bancs et tables) et semble donner satisfaction, ce qui justifie d'après la Direction pour le projet de véranda de ne plus être jugé prioritaire.

6. Commission Ressources Humaines – enquête APV

L'établissement a reçu une visite de l'inspection du travail le 22 mai 2017. Celle-ci reviendra dans l'établissement en Septembre pour auditionner des groupes d'employés sur leurs conditions de travail.

En concertation avec les représentants du personnel, une enquête APV (enquête auprès des employés sur leurs conditions de travail) est en cours de rédaction. L'enquête débutera en octobre.

7. Divers

a. Point sur le DFB

Deux réunions de travail ont eu lieu avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur Danois.

De nouvelles modalités de conversion de notes du DFB, plus favorables, ont été proposées par l'École et l'Ambassade. Le Ministère Danois reviendra avec des amendements à cette proposition.

L'Ambassade a également demandé à ce que cette nouvelle grille s'applique dès la rentrée universitaire 2017. Il est cependant jugé très improbable que ce changement pourra se faire pour cette année.

b. Modification des statuts

NBS indique que l'AEFE et la FAPEE recommande que les membres nommés par l'Ambassadeur participent au CA, sans voix délibérative.

NHM indique que cette recommandation a une incidence juridique car, par le passé, dans d'autres zones du monde, des personnels en contrat local ont demandé une modification de leur contrat pour devenir fonctionnaire de l'Etat Français.

TR indique que l'AEFE recommande, pour la Scandinavie, le statu-quo (ie. le maintien de membres nommés par l'Ambassadeur avec voix délibérative) pour maintenir le lien entre un établissement de droit danois et l'Etat Français. La situation actuelle n'est pas en opposition avec les règles de l'AEFEⁱ.

Le CA a débattu sur le sujet.ⁱⁱ

NBS souhaite étudier une modification de la méthode de vote pour les administrateurs au CA, pour

augmenter la participation. MC indique que l'année dernière la direction a reçu une circulaire indiquant les risques d'un vote électronique (problème de sécurisation). CN précise que de nombreuses possibilités de vote électronique existent en 2017. Après débat, le CA se montre intéressé par une amélioration de la participation des parents à l'AG, notamment pour l'élection des administrateurs et étudier des méthodes de vote, alternatives au processus courant.

NBS demande également à ce que le règlement intérieur soit étudié lors du prochain CA, notamment en ce qui concerne la rédaction et la publication des comptes rendus du CA.ⁱⁱⁱ

c. Projet d'internalisation du ménage

La Direction propose que le contrat de ménage ne soit pas renouvelé et ces prestations soient internalisées avec le recrutement de personnel. Ceci permettra à la fois :

- Une réduction du montant financier consacré au ménage
- Et une amélioration des prestations.

Ce changement a été validé en MOI.

Il est proposé au vote d'autoriser la Direction à mettre en œuvre l'internalisation du ménage.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 5

Disposition acceptée

8. Agenda

6 juin 2017 : rencontre avec le Rotary Club

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 20 juin à 17h30.

21 juin 2017 – réunion avec les parents

**Annexe au compte rendu du conseil d'administration
du 1^{er} juin 2017**

Ces éléments complémentaires ont été ajoutés à la demande individuelle de membres du Conseil d'Administration dont les initiales figurent en début de ligne.

ⁱ NBS : mais n'est pas alignée a ses recommandations.

ⁱⁱ NBS : et n'est pas arrivé à un consensus. Il est recommandé que ce sujet soit abordé pendant l'assemblée générale.

ⁱⁱⁱ NBS : pour que les comptes rendus soient publiés plus proches des réunions (pour le moment il y a un délai d'environ un mois et demi car les comptes rendus doivent être signés pendant la réunion suivante) - ce qui veut dire que le CR de Juin ne sera pas publié avant Septembre.